



Publication du Rapport annuel 2015 du Vérificateur Général

Bamako, le 11 octobre 2017 - Conformément aux dispositions de l'article 18 de la Loi n°2012-009 du 8 février 2012 l'instituant, **le Vérificateur Général du Mali, Monsieur Amadou Ousmane TOURE**, a adressé son rapport annuel 2015 à **Son Excellence Monsieur le Président de la République**, à travers une cérémonie de remise solennelle qui s'est tenue à la Présidence de la République.

Ce rapport fait la synthèse des observations, analyses, critiques et suggestions formulées par le Vérificateur Général au titre de l'année 2015.

Le rapport annuel 2015 fait la synthèse de 16 vérifications financières. Au total, 23 structures, comprenant une Institution de la République, des services de l'Administration centrale y compris des Directions des Finances et du Matériel, des Autorités Administratives Indépendantes, des organismes personnalisés et des sociétés à participation étatique, ont été vérifiées.

L'une des particularités de ce rapport annuel est relative au choix rédactionnel qui, sans trahir le fond des règles et principes de la vérification, entreprend de restituer de façon intelligible et dans un langage extrêmement allégé les constatations, afin de permettre au citoyen de comprendre et d'exploiter le document. Ce choix rédactionnel est soutenu, le cas échéant, par des graphiques favorisant les meilleures appréciations possibles sur l'amplitude et l'ampleur de la corruption et de la mauvaise gestion.

Le rapport annuel 2015 a relevé des manquements notoires dans les opérations de gestion des fonds publics et du patrimoine de l'Etat. En effet, selon le Vérificateur Général, *« Eu égard à la situation établie par les vérifications de 2015, il apparaît utile de noter que le phénomène de la délinquance économique et financière a véritablement tendance à survivre au génie du contrôle malien. Le climat social est gravement rompu par le déséquilibre hallucinant et délétère que les mauvaises pratiques sont arrivées à créer. Et ceci, aux dépens des repères à la fois juridiques et moraux qui veulent qu'une société démocratique cultive constamment des valeurs et des vertus de bonne conduite et de bonne gestion publique ne serait-ce que pour assurer l'avenir de ses enfants »*.

« Ces manquements ont entraîné des déperditions financières qui se chiffrent à 70,13 milliards de FCFA dont 32,78 milliards de FCFA en fraude et 37,35 milliards de FCFA en mauvaise gestion. Sur ces irrégularités financières, des remboursements ont été effectués par des gestionnaires des entités vérifiées, notamment au cours des missions de vérification. Les réformes en cours doivent indiscutablement se conjuguer avec un véritable changement de comportement et de méthodes et que chaque gestionnaire, porteur des valeurs du service public accepte volontiers d'accompagner ce changement », a rappelé Monsieur Touré au Chef de l'Etat.

« Je salue votre travail et vous avez mon soutien ! » a souligné SEM le Président de la République, en recevant le rapport annuel 2015 du Vérificateur Général du Mali, avant de demander au Gouvernement que des mesures soient prises pour la mise en œuvre diligente des recommandations formulées par le Vérificateur Général à travers les vérifications dont les synthèses alimentent ce rapport annuel.

Cette cérémonie a également permis au Vérificateur Général de remercier l'ensemble de ses collaborateurs, les Services Financiers de l'Etat, la Coopération Canadienne, la Délégation de l'Union Européenne et les Pôles Economiques et Financiers du Mali.

Le rapport annuel 2015 sera rendu public ce jeudi 12 octobre 2017 et accessible sur le site web du BVG. La traditionnelle cérémonie de présentation du rapport annuel du Vérificateur Général aux médias aura lieu dans la semaine du 16 au 22 octobre 2017.